

Décision

Générale

colonial

Décision n° 28-446-1934 Affectation.

n° 28-446-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 446 du 01/01/1934

Date de publication

26 janvier 1934

Date du numéro

1 janvier 1934

TEXTE INTÉGRAL

M. le contrôleur Gaillardon a été affecté à la section d'écritures du bureau central des douanes de Djibouti, à compter du 1er février 1934.